

Année : TTC (O6) – S1 et S2
Unité d'enseignement : UE 000 et UE 111
Eléments constituant : UC 000 et UC 111

Titre de la matière : STAGE CLINIQUE

Référent : Pr Corinne TARDIEU
e-mail : corinne.tardieu@univ-amu.fr

Objectifs de l'enseignement : *autonomie pour les situations fréquentes et non complexes.*

Diagnostic et prise en charge assistée pour les situations simples et complexes ainsi que les situations rares sans gravité. Il devra reconnaître les situations rares et graves et orienter de façon adaptée le patient vers un praticien confirmé.

- Pratiquer la démarche diagnostique
- Etablir un projet thérapeutique
- Mettre en œuvre la thérapeutique
- Gérer la relation au patient
- Agir en acteur de santé responsable

Nombre d'heures (total par étudiant) : 4 vacations de 4h hebdomadaires = 750h minimum

Chaque étudiant est présent au stage clinique du 3 septembre 2018 au 30 août 2019.

L'étudiant bénéficie par son statut hospitalier de 5 semaines de congés pendant le stage clinique.

Les activités de soins sont réparties selon le calendrier ci-dessous :

Semestre 1 session1 19 semaines (+ 5 à 11 sem anticipées été) du 2 sept 2019 au 17 janv 2020 (sem 36 à 03) 1 semaine de congés	Semestre 2 session 28 semaines (dont 6 sem stage actif) du 20 janv au 28 aout 2020 (sem 04 à 21) 4 semaines de congé	Session 2 Semestre 1 et 2 4 semaines du 31 aout au 25 sept 2020 (sem 22 à 28)	Les étudiants ayant validés en 1 ^{ère} session ne peuvent plus être présents au-delà du 31 /08/20
---	--	---	---

Les étudiants sont répartis en 4 groupes

	URGENCE	PROTHESE	OCE	PEDO – URG – UE libre		UE LIBRE APPROFONDISSEMENT CLINIQUE
O6	1 / semaine	1 /semaine	1 /semaine	1 clinique	1 urg ou UE libre	1 par semaine
G1	Mardi AM	Lundi M	Jeudi AM	Mercredi M impair	Mercredi M pair	Vendredi AM
G2	Jeudi AM	Mardi AM	Vendredi AM	Mercredi M pair	Mercredi M impair	Lundi M
G3	Vendredi AM	Jeudi AM	Lundi M	Mercredi M impair	Mercredi M pair	Mardi AM
G4	Lundi M	Vendredi AM	Mardi AM	Mercredi M pair	Mercredi M impair	Jeudi AM

Lieu : pôle odontologie, Hôpital Timone

Pour les assistances au Bloc opératoire sous AG : hôpital Nord et hôpital Timone

Format de l'enseignement : STAGE CLINIQUE

PRESENCE OBLIGATOIRE et Plage horaire : voir le règlement intérieur du stage clinique.

Tenue professionnelle obligatoire : blouse **blanche**, pantalon **blanc** et chaussures fermées dédiées. (Cf règlement intérieur clinique du pôle odontologie)

Mode d'évaluation : CONTROLE CONTINU

La validation de l'UE « stage clinique » est prononcée par le Doyen de l'UFR après délibération du jury du semestre, sur proposition du chef de pôle ou de son représentant après avis de la commission de validation clinique du pôle.

Evaluation : le stage clinique est évalué selon 3 modalités.

1- Evaluation quantitative de l'activité de soin ou d'assistance (évaluation semestrielle)

Chaque acte est évalué en points de soins avec pondération qualitative (cf règlement intérieur)

Semestres	Points minimums à réaliser
S1	1800 pts d'opérateur de soins
S2	500 pts d'opérateur de soins 100 pts assistance
Année O6	2300 pts d'opérateur de soins 200 pts d'assistance (y compris à enseignant)

2- Evaluation qualitative de l'activité clinique :

a. **Actes obligatoires à réaliser dans chacune des disciplines :** évaluation annuelle

Des actes obligatoires doivent être réalisés dans chaque discipline au cours des 2 semestres. Ils seront enregistrés et validés sur une application WEB AP-HM : ECHO.

Ces actes ne peuvent être validés que par un enseignant statutaire de la discipline. Les actes énumérés ci-dessous seront tracés dans un portfolio. Le portfolio est un ensemble de documents mettant en valeur les réalisations et le développement personnel de l'étudiant pendant le stage clinique. Il rassemble des exemples de compétences que l'étudiant estime acquises et la liste exhaustive des patients traités.

Pour chaque présentation l'étudiant doit prendre RDV avec l'enseignant de la discipline pour l'organisation et validation cette activité.

Parodontologie : les étudiants doivent prendre les RDV avec un binôme de O4 afin de travailler sur la vacation de parodontologie du O4. Une sentinelle sera réalisée lors des pré-délibérations cliniques de janvier.

- Réaliser 2 séances de Thérapeutique Parodontale de Soutien (TPS ou suivi parodontal) de 2 patients ayant été traités pour une parodontite par thérapeutique initiale en O5
- Réaliser 1 bilan parodontal (Charting)
- Réaliser 1 status radio sur 1 patient présentant une parodontite
- Réaliser 1 séance de motivation et enseignement à l'Hygiène Parodontale sur 1 patient présentant une maladie parodontale et au moins 12 dents et réaliser un score de plaque avant et après
- Traiter, par thérapeutique initiale/étiologique, 1 patient atteint de gingivite ou de parodontite (jusqu'à la réévaluation J30)

Occlusodontologie :

- Prise en charge d'un patient en occlusodontologie (consultation, bilan, prise en charge, gouttière, suivi, dossier)

Endodontie et odontologie restauratrice :

- Réaliser un minimum de 6 traitements ou retraitements endodontiques sur des dents pluriradiculées dont 3 molaires et 2 retraitements (quelle que soit la dent)
- Réaliser un minimum de 20 restaurations coronaires directes en résine composite dont 8 restaurations intéressant une ou plusieurs faces proximales
- Réaliser au minimum 2 reconstitutions corono-radiculaires par tenon fibré
- Réaliser au minimum 2 inlays (ou onlays ou overlay ou facette) par l'intermédiaire du laboratoire extérieur ou par CFAO

NB : L'ensemble des actes cliniques effectués par les O6 doit impérativement se faire avec assistance du O4 (respect d'un binôme)

Odontologie prothétique :

- Réaliser 2 coiffes ou éléments prothétiques unitaires sur organe dentaire ou implant
- Réaliser 1 PPA sur châssis métal (PBM)
- Réaliser 1 prothèse totale bi maxillaire ou PACSI ou prothèse de Branemark
- Réaliser 1 réparation de prothèse amovible

Si le nombre d'éléments quantitatifs demandés en O6 ont été réalisés en supplément dans les années antérieures, ils seront pris en compte pour l'année (Par exemple 6 coiffes réalisées en O4 /O5)

Odontologie pédiatrique : 6 actions sont demandées (4 prises en charge (PEC) + Présentation + Assistance)

- 1 PEC : Gestion conservatrice d'1 lésion carieuse en totale autonomie (analyse clinique et radiographique, analyse et prise en charge de l'anxiété, analyse et prise en charge de la douleur, choix de la technique d'anesthésie, débridement et restauration)
- 1 PEC : Gestion d'1 lésion carieuse sur une dent permanente immature (apexogénèse, ou apexification ou restauration)
- 1 PEC : Gestion d'1 traumatisme dentaire (si pas possible entretien avec un enseignant pour discuter d'un cas)
- 1 PEC : Réalisation d'1 prothèse infantile (CPP, PPA, mainteneur espace) si pas validé en O5
- 1 présentation power point 1 cas complexe
- 1 assistance pédo (bloc, fauteuil ou MEOPA)

b. Une Présentation illustrée de dossier clinique : (évaluation annuelle

Résultats exprimés en Validé/Non Validé (si non validé, le dossier peut être représenté).

L'étudiant sera Validé s'il valide 1 présentation chez l'adulte : suivi de patient (évaluation éléments du dossier et réalisation des soins)

Les dossiers seront ceux des patients qui lui ont été attribués pendant le stage.

Les présentations seront préparées pendant le stage.

La présentation du cas pour cette épreuve sera adressée par mail au Pr Ruquet et au Pr Raskin (l'enseignant responsable des o6).

Evaluation du comportement professionnel (quitus semestriel)

Cette évaluation tiendra compte à la fois du respect de l'Assiduité/Ponctualité, du suivi des patients et de la survenu d'Incidents mineurs ou majeurs. (cf règlement intérieur du stage clinique)

Règles de Validation/ Non-Validation et Rattrapage

Chaque semestre de stage constitue une Unité d'Enseignement (UE) indépendante qui doit être validée (exprimée en VAL/ Non VAL).

- **L'UE du semestre 1 :** L'évaluation concerne l'activité Quantitative et le Comportement professionnel. Les 2 évaluations ne sont PAS compensables entre elles. La non validation d'une d'entre elles, entrainera le passage du rattrapage de 2^{ème} session à la fin du S2.
- **L'UE du semestre 2 :** L'évaluation concerne l'activité Quantitative, le Comportement professionnel **et l'évaluation Qualitative**. Les 3 évaluations ne sont PAS compensables entre elles. La non validation d'une d'entre elles, entrainera le passage du rattrapage de 2^{ème} session à la fin du S2.
- **Le Rattrapage 2^{ème} session :** il est organisé pendant une période de 6 semaines après le S2.
- **Tableau des dates de délibérations des évaluations cliniques 2019-2020**

	S1	S2	Rattrapage- Année
Fin du semestre	vend 17 /01/20 à 18h	vend 28 /08/20 à 18h	vend 25/09/20 à 18h
Pré-Délibérations cliniques	lundi 20/01/20 à 14h	lundi 31/08/20 à 14h	lundi 28/09/20 à 14h

Documents pédagogiques mis à disposition des étudiants :

Fiches de procédures par disciplines sur Ametice « stage clinique o4/o5/o6 »

Liste et coordonnées des enseignants participants :

Les praticiens du pôle odontologie- Hôpital Timone.

Programme couvert par cet enseignement (champ des évaluations) :

Diagnostics et traitements des pathologies bucco-dentaires (en denture temporaire, mixte et permanente) chez l'enfant et l'adulte (ordinaire, malade et handicapé).

Notes et commentaires

Cette fiche est complétée par le règlement intérieur du pôle odontologie de l'APHM.

Tous les étudiants doivent en avoir pris connaissance et le respecter.